

Couvreur / Couvreuse



Description du métier

- Pose des revêtements de toiture qui peuvent être composés de feutres saturés d'asphalte, de bitume chaud et de gravier; de membranes élastomères liquides et thermoplastiques; ou de différents types de bardeaux;
- Répare et isole les toitures;
- Prépare le support de couverture;
- Applique des procédés de lavage, de manutention, de dégarnissage, d'étanchéisation, de fixation, d'épandage et de soudage de membranes.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en pose de revêtements de toiture et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété deux périodes d'apprentissage (4 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, aux propriétés des produits et des matériaux ainsi qu'en ventilation;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Être capable de travailler en équipe et en hauteur;
- Pouvoir déplacer des objets lourds;
- Avoir une bonne condition physique et pouvoir s'adapter à des changements de température extrêmes;
- Avoir une bonne dextérité manuelle;
- Faire preuve d'une bonne coordination de mouvements;
- Être ponctuel et assidu;
- Faire preuve de patience et de persévérance dans l'exécution des détails;
- Avoir une bonne acuité visuelle.

Salaire annuel moyen

Apprenti*	23 733 \$
Compagnon**	37 701 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	51 177 \$
Proportion***	70 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2014, pour les 12 mois suivant leur admission.

** Salaire moyen, en 2015, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2015.

Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2011-2014	2015
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	524	515
Taux de placement des diplômés*	91,4 %	n. d.

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme.

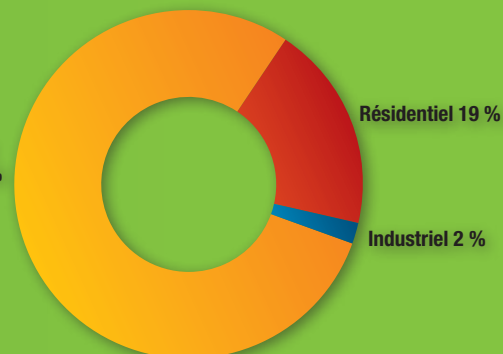
Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	26,80 \$	26,89 \$	24,96 \$
2 ^e période	32,54 \$	32,65 \$	30,30 \$
Compagnon	38,28 \$	38,41 \$	35,65 \$

* Salaire en mai 2016.

Volume de travail par secteur

Institutionnel et
commercial 79 %



Résidentiel 19 %

Industriel 2 %

Perspectives d'emploi



- En 2015, on comptait 5 539 couvreurs actifs dans l'industrie. Ce métier est fortement affecté par la saisonnalité du travail, les travaux étant effectués à l'extérieur. Environ 960 employeurs recrutent des couvreurs;
- L'activité pour ce métier devrait ralentir au cours des prochaines années en raison de la baisse graduelle de la construction institutionnelle, commerciale et résidentielle, qui génère presque la totalité du travail des couvreurs;
- En 2015, il y a eu 515 nouveaux apprentis admis dans l'industrie, ce qui est similaire à la moyenne annuelle de 2011 à 2014 (524). De ce nombre, 29 % étaient diplômés des écoles professionnelles. Au cours de la première année, un apprenti gagne un salaire moyen de 23 700 \$, tandis que les compagnons travaillant au moins 500 heures gagnent en moyenne 51 200 \$ dans la construction assujettie aux conventions collectives;
- Les perspectives professionnelles sont bonnes pour ce métier, malgré une diminution prévue de la demande au cours des prochaines années. Les besoins de relève demeureront soutenus en raison du taux de roulement notable des travailleurs et d'une faible disponibilité de la main-d'œuvre.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Pose de revêtements de toiture (5032)

Durée de la formation : 600 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Laval
- Montérégie



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Salariés actifs en 2015

Abitibi-Témiscamingue	96
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	128
Côte-Nord	15
Estrie	267
Île de Montréal	508
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 739
Mauricie-Bois-Francs	477
Montérégie	1 104
Outaouais	319
Québec	731
Saguenay-Lac-Saint-Jean	138
Extérieur et Baie-James	17
Total	5 539

Nombre de femmes actives dans le métier 30

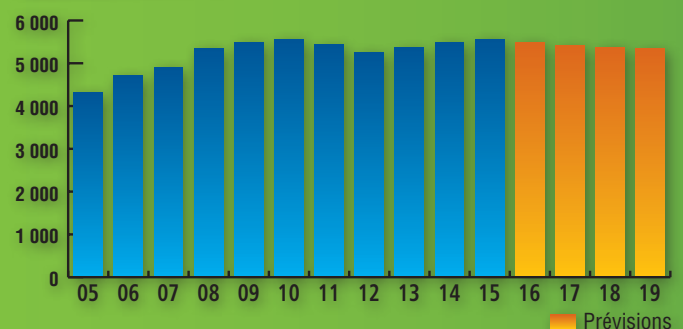
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Couvreur	12 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2005-2019



Âge de la main-d'œuvre en 2015

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	30	58 %	39 %	3 %	2 293
Compagnon	40	25 %	64 %	11 %	3 246
Total des couvreurs	36	39 %	53 %	8 %	5 539
Ensemble des métiers et occupations	39	27 %	58 %	15 %	153 040